
MAIRIE
DE
PORTE PUYMORENS

66760 PORTE-PUYMORENS
TEL : 04.68.04.82.20
FAX : 04.68.04.94.57
E.mail : mairie.porte@orange.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 22.03.2021 à 21h00

Présents : AUGÉ Jean Philippe, BARRAL Anne, FOSSEY Gérard, KOMAROFF Nicole, MAURISSE Philippe, MICHEL Amandine, OLIAS-MARTY Hervé, SARDA Colette.

Procurations : CHABBERT Pierre à SARDA Colette, ROUCAIROL Bernard à MAURISSE Philippe

Absents : ROBOAM Julie

Absents excusés :

- ➔ Compte de Gestion 2020 : Résultat de clôture de l'exercice 2020 : 937 942,79 € en fonctionnement et - 146 248,41 € en investissement. Ce document est conforme au Compte Administratif : approuvé à l'unanimité
- ➔ Compte Administratif 2020 : Adopté à l'unanimité
 - Dépenses de Fonctionnement : 536 489,52 €
 - Recettes de Fonctionnement : 724 505,37 €
 - Dépenses d'Investissement : 279 496,57 €
 - Recettes d'Investissement : 422 063,65 €
- ➔ Taux d'imposition 2021 : Suite à la réforme liée à la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, il y a transfert de fiscalité du Département à la commune au niveau du taux sur le Foncier Bâti (+20,10%). Le CM opte pour le maintien des taux de l'année précédente soit :
 - TFB : 25,15% (+ 20,10% taux départemental)
 - TFNB : 67,80%
- ➔ Affectation du Résultat : 791 694,38 € de l'excédent de fonctionnement sont reportés en fonctionnement, 146 248,41 € sont affectés à l'investissement pour couvrir, via le compte 1068, le déficit de l'exercice 2020. POUR à l'unanimité.
- ➔ Les commerçants de la station de ski ont demandé la possibilité que leur loyer pour la saison 2020/2021 soit revu à la baisse au vu de la crise sanitaire et de la non ouverture de la station. Le CM s'accorde pour que ces loyers soient baissés d'1/3. Les commerçants concernés sont : le restaurant de la Vignole, les Carlines, l'ESF, les locations Fontfredre Sport et Top Glisse. Le montant total de cette réduction de loyer s'élève à environ 9 000 €.
- ➔ Plan de financement Rénovation du Centre de Vacances de la Coume d'Or : Le montant global des travaux s'élève à 1 787 670 €. A ce jour, les subventions notifiées totalisent 940 000 €, il y a bon espoir d'obtenir d'autres subventions (environ 125 000 €). Monsieur le Maire propose de financer ce projet de façon à ce que ce soit une opération blanche pour la commune : un prêt-relais si nous ne pouvons faire l'avance de TVA avant de la récupérer en N+2 et un emprunt dont les annuités seront couvertes par le loyer annuel de l'opérateur PEP12. Le CM approuve ce plan de financement.
- ➔ Budget Primitif 2021 : Budget équilibré voté à l'unanimité : 1 357 256,28 € en section de fonctionnement et 3 148 670,59 € en section d'investissement.
- ➔ Monsieur le Maire demande l'autorisation au CM pour faire toutes les demandes de subventions possibles : acquisition bobcat, aménagement camping avec chalets en bois, agence postale... le CM donne son accord à l'unanimité.
- ➔ Afin de procéder à la liquidation définitive du SIS de Cerdagne, Monsieur le Sous Préfet demande au CM d'approuver la répartition comptable suivante : 269,90 € créances à admettre en non-valeur + 26,76 € en fonctionnement + 426,06 € en investissement + 183,22 € de trésorerie. Le résultat comptable se révélant positif pour la commune, le CM approuve cette répartition.
- ➔ Questions diverses : ► M. Deixonne a contesté auprès de la Préfecture la légalité des démarches d'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation du centre de vacances : dans sa réponse en date du 18 mars (copie à M. le Maire), Monsieur le Sous-Préfet démontre l'entière légalité des procédures suivies. ► Etudes EDF en cours pour implantation de micro-centrales hydro-électriques sur le territoire de la commune. ► Informations sur l'avancée du dossier DUP : quelques corrections sur la forme sont à apporter au dossier. ► Compte-rendu sur le projet de création d'une SEM pour la gestion des stations de ski avec la Compagnie des Pyrénées : Groupes de travail en cours entre stations pour définir le montage définitif, freins à lever.